

Image not found or type unknown



Allocation chômage en cas de démission

Par **delombardon**, le **18/06/2008** à **21:51**

Je suis actuellement en CDI.
Si je donne ma démission pour prendre un poste en CDD, et que je ne suis pas confirmée au terme de ma période d'essai, puis-je bénéficier de l'allocation chômage ?